



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°38 – 15 novembre 2023

## À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



### DONNÉES MÉTÉO

#### CÉRÉALES À PAILLE

**Stade** : 3 feuilles à début tallage.

**Observations de pucerons et cicadelles** : Faible infestation cette semaine.

#### COLZA

**Stade** : La plupart de parcelles sont au stade rosette.

**Larves d'altises** : Globalement, les infestations larvaires sont pour l'instant assez faibles, mais quelques parcelles peuvent dépasser le seuil indicatif de risque.

**Fin des observations Colza.**



### Prévisions à 7 jours :

- Référence Craie

MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21
9° / 13°	7° / 13°	7° / 10°	3° / 13°	10° / 14°	7° / 11°	4° / 8°
▶ 20 km/h	▶ 30 km/h	▶ 25 km/h	◀ 30 km/h	◀ 30 km/h	◀ 30 km/h	▶ 20 km/h
45 km/h	65 km/h	45 km/h	50 km/h	55 km/h	55 km/h	

(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 15/11/2023 à 8h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Référence Barrois

MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21
8° / 10°	6° / 13°	4° / 8°	2° / 12°	9° / 15°	6° / 11°	3° / 7°
▶ 15 km/h	▶ 30 km/h	▶ 25 km/h	◀ 25 km/h	▶ 30 km/h	◀ 30 km/h	◀ 20 km/h
	65 km/h	55 km/h	45 km/h	60 km/h	55 km/h	

(Source : Météo France, ville de Chaumont, 15/11/2023 à 8h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



## 1 Stade des cultures

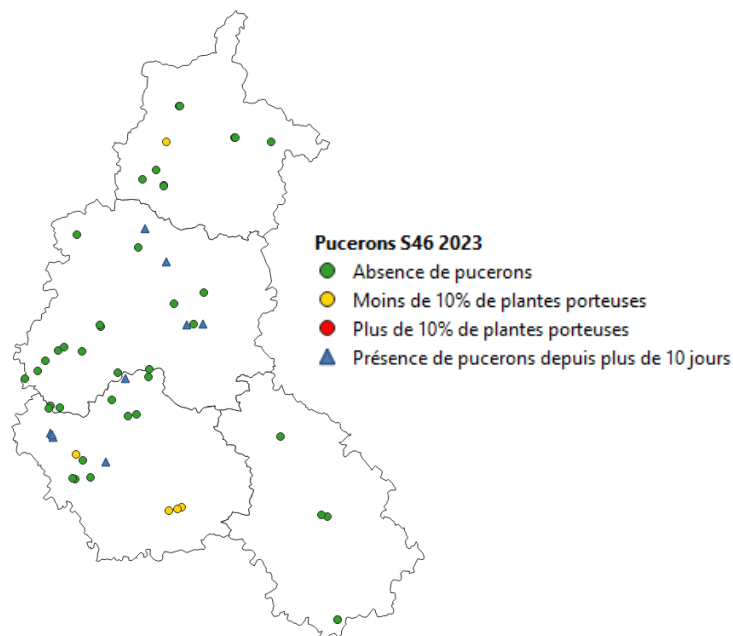
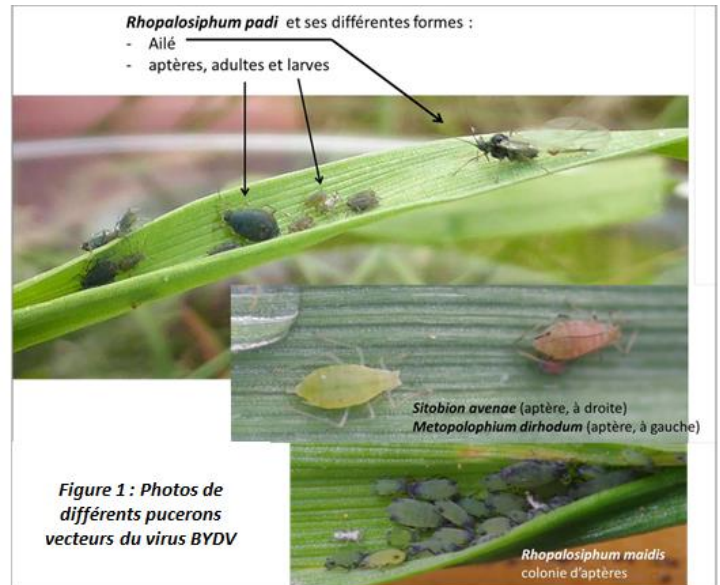
Cette semaine, 37 parcelles de blé tendre d'hiver et 19 parcelles d'orges d'hiver sont observées. 20 parcelles au stade 2 feuilles (BBCH 12), 22 parcelles sont au stade 3 feuilles (BBCH 13), 10 parcelles sont au stade début tallage (stade BBCH 21). 2 parcelles sont toujours au stade 1 feuille (BBCH 11) et 1 parcelle est au stade 2 talles (BBCH 22).

## 2 Réseau de surveillance des pucerons

Afin de bien gérer une éventuelle pression de pucerons d'automne, la présence du puceron *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus J.N.O.) est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver.

### a. Observations

Cette semaine, 14 parcelles sur 60 signalent la présence de pucerons, avec 1 à 5 % de plantes porteuses. 9 parcelles présentent des pucerons installés depuis plus de 10 jours. Les conditions d'observation étant toujours peu optimales cette semaine.



### b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.

### c. Analyse de risque

9 parcelles sur 60 ont atteint le seuil indicatif de risque, **le risque est donc toujours faible actuellement**. Les conditions climatiques à venir ne devraient pas être favorables aux pucerons. Cependant, la présence prolongée de pucerons sur quelques parcelles ayant dépassé le seuil indicatif de risque, incite à **poursuivre attentivement la surveillance de ses parcelles**.



#### **Recommandations pour les observations :**

Observer plusieurs séries de 10 plantes \* 5 lignes de semis, à différents endroits de la parcelle.

Les pucerons pouvant se dissimuler lorsque les conditions climatiques sont peu propices (températures fraîches, pluie, vent...), il est préférable de réaliser ces observations lorsque le temps est calme et ensoleillé, quand la température dépasse les 10°C (de préférence dans l'après-midi). Dans ces conditions favorables, les pucerons sont en général sur les feuilles, bien visibles. Ils peuvent parfois se cacher sous les mottes de terre.

*Rhopalosiphum padi* présente souvent une couleur verte avec une zone couleur rouille en bas de son abdomen. Ses antennes sont courtes et il présente de petites cornicules au bout de son abdomen.

### d. Gestion alternative du risque

Les pucerons ne sont pas responsables de dégâts directs, au-delà de leur niveau et de leur durée de présence, leur nuisibilité dépend notamment de leur pouvoir virulifère et de leur capacité à transmettre les virus aux plantes.

Aucun moyen de lutte ne peut être engagé contre ces virus quand la plante est infectée. La lutte repose donc sur des techniques culturales préventives (gestion des repousses, décalage des semis, variétés tolérantes).

## 3 **Réseau de piégeage des cicadelles (*Psammotettix alienus*)**

Le réseau de piégeage de cicadelles sur céréales d'hiver est en place en Champagne-Ardenne sur blé. Une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).

### a. Observations

Cette semaine, 29 pièges ont été relevés : 22 signalent l'absence d'individus et 7 signalent moins de 30 individus hebdomadaires (le nombre maximal de cicadelles piégées sur une parcelle était de 10).



Cicadelle adulte *Psammotettix alienus*  
(ARVALIS)

### b. Seuil indicatif de risque

Même s'il n'existe pas de seuil précis, on estime que leur présence est nuisible à partir d'un nombre de captures de plus de 30 individus.

### c. Analyse de risque

**Le risque est toujours faible à ce jour.** Tout comme pour les pucerons, il est préférable de continuer à **surveiller ses parcelles pour s'assurer de suivre l'évolution du risque.**



### d. Gestion alternative du risque

La lutte préventive s'appuie notamment sur la destruction des repousses et des graminées sauvages qui constituent des réservoirs à virus. Ensuite, il est recommandé d'éviter un semis précoce entraînant une plus grande concomitance entre la période de forte sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Mais retarder le semis ne constitue pas toujours une mesure pleinement efficace quand les conditions climatiques de l'automne restent longtemps favorables à l'activité des insectes sur la parcelle. Un semis tardif n'affranchit donc nullement à la surveillance des cultures à l'automne !

## 4 Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont visibles à la levée avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées (photo ci-contre). En dessous de 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil indicatif de risque, les pertes de rendement sont présentes.

Deux espèces de limaces peuvent se retrouver sur les parcelles, les limaces grises (les plus fréquentes) et les limaces noires. Plusieurs facteurs sont favorables à l'activité des limaces sur une parcelle :

- Attaques de limaces les années antérieures sur la parcelle
- Sol argileux, limoneux
- Sol motteux avec peu de travail du sol
- Végétation appétente pendant l'interculture
- Rotation courte avec un précédent colza
- ...



Dégâts de limaces sur céréale au stade jeune (ARVALIS)

#### ➤ Pour observer :

- Après la levée : Compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multipliez ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.
- Avant le semis jusque tallage : des pièges spécifiques existent (plaques aluminiums, tuile...) d'environ 0.25 m<sup>2</sup> à disposer à au moins 4 endroits différents de la parcelle pour suivre l'activité des limaces avec une observation directe des limaces.

## a. Observations

Des dégâts de limaces sont signalés dans 12 parcelles sur 43, avec 1 à 20 % de plantules attaquées. Les plantes sont sensibles jusqu'aux stades 3-4 feuilles.

## b. Seuil indicatif de risque

Avec la levée, l'observation directe des dégâts par morsures sur feuille permet d'estimer plus justement le risque encouru. Le seuil d'alerte est l'observation de morsures sur 30% des pieds, avec risque non négligeable de section des feuilles émergentes à un stade jeune.

- **Le seuil indicatif de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.**

## c. Analyse de risque

Lorsque les limaces sont présentes, les conditions actuelles très humides sont indéniablement favorables à leur activité. Pour autant, c'est une compétition qui s'engage entre l'apparition de nouvelles feuilles et la voracité du ravageur. Une pousse très active des céréales permet de prendre de vitesse les dégâts infligés par les limaces.

La surveillance reste cependant de mise sur les céréales aux stades sensibles de la levée à 3 feuilles. Les parcelles les plus à risque, devant être suivies en priorité, sont celles en sol argileux, motteux, mal rappuyées, avec présence de repousses ou de résidus au sol. L'historique de la parcelle (des populations habituellement élevées) peut également modifier l'importance de l'attaque.



## d. Gestion alternative du risque

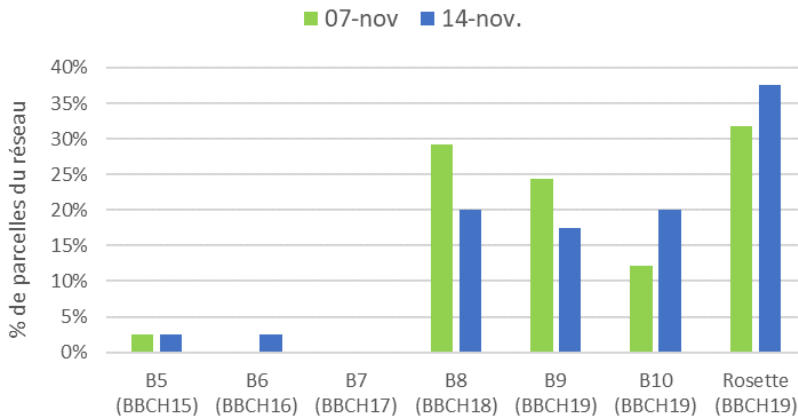
La lutte agronomique se pratique pendant l'interculture par la réalisation de déchaumages pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse et détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture. Le labour quant à lui enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit mais il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après. Enfin une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces puis un roulage pour détruire les abris et limiter leur activité en surface sont à préconiser. Lors de l'implantation d'une culture intermédiaire, qui apporte nourriture et humidité favorable aux limaces, il faut privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, radis, vesce, phacélie...).



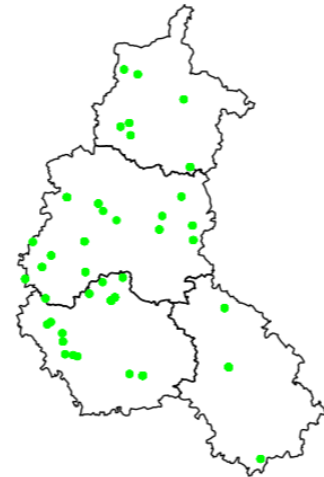
## 1 Stade des cultures

40 parcelles ont été observées cette semaine. La majorité des parcelles sont au stade rosette (BBCH19).

### Evolution des stades du colza



### Localisation des parcelles



## 2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

Une description **des altises adultes** est faite dans le [BSV n°29](#).

### a. Description des larves de grosses altises

Les larves de grosses altises mesurent de 1,5 à 8 mm. Elles sont blanches avec 3 paires de pattes. Elles présentent une tête bien développée de couleur brune à noire, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et des plaques pigmentées tout le long du corps.

Elles présentent 3 stades larvaires dans leurs cycles : L1, L2 et L3

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un 1<sup>er</sup> temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur du colza.

**Attention au risque de confusion** : Des larves de diptères peuvent également être présentes. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves de grosse altise (photo).

### b. Observations

Sur le réseau BSV, 46 tests Berlèse ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Pour l'instant, la grande majorité des parcelles présente une infestation faible, inférieure à 2 larves/plante. 3 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque de 5 larves par plantes et 13 parcelles sont entre 2 et 5 larves/plantes.

Commune	Code postal	Semaine 43	Semaine 44	Semaine 45	Semaine 46
TAIZY	8438			2	
AUTRY	8036				0.3
HARRICOURT	8215			0	
BARBY	8048			1	
PERTHES	8339				4.5
RUMIGNY	8373				1.5
SAPOGNE-ET-FEUCHERES	8400				0.2
SAINT-BON	51473				0.35
FONTAINE-SUR-AY	51256				0.8
BAGNEUX	51032			3.5	
CHARLEVILLE	51129				10
MARSON	51354				4.2
HANS	51283				0.75
SOUDE	51555			0.5	
DOMMARTIN-VARIMONT	51214			0	
MONTMIRAIL	51380				1
REMICOURT	51456				1.2
BASLIEUX-SOUS-CHATILLON	51038			1	
CORROY	51176			1.1	
TOURS-SUR-MARNE	51576		2		
LACHY	51313	5			
SAINT-BON	51473			0.5	
CHARMONT	51130				1.13
ESTERNAY	51237				0.5
ETRECHY	51239			2	
BAR-SUR-SEINE	10034				0.7
COURTENOT	10109	0			
LE CHENE	10095			0	
VALLANT-SAINT-GEORGES	10392				
SEMOINE	10369				3
FAUX-VILLECERF	10145				0.1
PRUNAY-BELLEVILLE	10308				0.85
BUCEY-EN-OTHE	10066			0.2	
PERIGNY-LA-ROSE	10284			0	
NEUVILLE-SUR-VANNES	10263			0.1	
BOLOGNE	52058			0.5	
VAUX-SOUS-AUBIGNY	52509			4.6	
LEFFONDS	52282			2.5	
BOLOGNE	52058				0.5
AGEVILLE	52001			2.5	
CHEVILLON	52123				2
CHOILLEY-DARDENAY	52126			0.2	
DOMMARTIN-LE-SAINT-PÈRE	52110			2	
FAYL-BILLOT	52500			5.1	
VAL-DE-MEUSE	52140			2.7	
VILLIERS-LE-SEC	52000			0.2	



### c. Seuil indicatif de risque

#### Dégâts de larves de grosses altises

Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse.

- **Le risque est faible** lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.
- **Le risque est fort** lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.

Entre ces 2 seuils, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc) qui va caractériser le risque.

La grille de risque simplifiée à droite permet d'aider au diagnostic.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

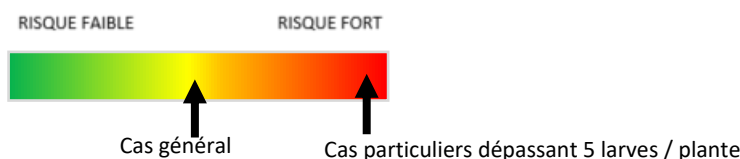
Pour évaluer simplement le risque larve d'altise et vous accompagner dans la prise de décision, Terres Inovia a traduit sa grille de risque en un O.A.D. mis à disposition sur son site internet : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

### d. Analyse de risque

La présence de larves est hétérogène d'une parcelle à une autre. **Il est recommandé de débiter les tests Berlèse afin d'estimer au mieux le nombre de larves par plante** et d'évaluer son risque courant novembre. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur [le mode d'emploi de ce test Berlèse à ce lien](#).

Pour l'instant, le risque est faible à moyen à la vue des premiers résultats des tests Berlèse. Les situations très infestées sont minoritaires mais présentes. Il faut être vigilant.

Larve d'altise :



Le groupe GROSSE ALTISE/COLZA/PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE est exposé à un risque de résistance.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

### e. Gestion alternative du risque

Contre les larves, les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 300 g/m<sup>2</sup>), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérésia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN - [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".